



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 126666

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur une question relative aux stages d'observation en classe de troisième. Depuis plusieurs années a été instaurée une semaine d'immersion en vie active pour les élèves scolarisés en classe de troisième générale. Il s'agit là d'une excellente initiative permettant à ces jeunes de découvrir certains métiers et de se familiariser notamment avec l'univers de l'entreprise. Or, de façon paradoxale, l'éducation nationale n'accepte pas que des élèves puissent être aussi accueillis lors de ces stages d'observation dans des classes d'école primaire pour y étudier le travail des professeurs. N'y a-t-il pas là un manque de cohérence à ne pas s'appliquer les mêmes règles qu'aux autres secteurs d'activité ? Par ailleurs, sachant qu'une réelle crise des vocations touche l'enseignement, il semblerait pertinent de pouvoir offrir à ceux qui le souhaitent une première approche de cette belle profession. Il désire savoir si une évolution de la situation actuelle est envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126666

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 791

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)